



## CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION DE LA CARTE BRICOBONUS

### OBJET DE LA CARTE

La carte BRICOBONUS permet à son titulaire, dans les magasins participant à l'opération, de profiter d'un certain nombre d'avantages, cumul de points, opérations spéciales.

### DELIVRANCE DE LA CARTE

La carte est délivrée par la société BRICORAMA, par l'intermédiaire de tout magasin participant à l'opération. Elle est réservée aux particuliers, dans la limite de deux cartes par foyer (une deuxième carte gratuite fonctionnant sur le compte du titulaire pourra être délivrée pour votre foyer, le jour de l'adhésion de la carte principale).

### EXCLUSION D'UTILISATEUR

L'utilisation de la carte interdit tout cumul de points avec l'obtention par certains clients de remises statutaires ou professionnelles.

Les avantages de la carte ne sont ainsi en aucun cas cumulables avec les avantages liés à un statut professionnel (artisan, administration, collectivités locales ou territoriales, organismes consulaires, commerciales, comité d'entreprise).

### OCTROI DES POINTS DE FIDELITE

Sur simple présentation à la caisse de votre carte BRICOBONUS, chaque achat vous fait gagner des points, 1€ d'achat vous donne droit à 1 point. Dès que vous cumulez 250 points, vous bénéficiez d'un bon d'achat de 5€ déductible à la caisse lors de votre prochain passage dans le magasin émetteur du bon d'achat. Le client doit présenter, avant d'effectuer son règlement, sa carte de fidélité Bricobonus afin de pouvoir collecter les points fidélité. Les points sont incessibles, intransmissibles et ne sont ni échangeables, monnayables ou compensables et peuvent seulement être utilisés dans le cadre des présentes conditions générales. Dans le cadre d'un retour de marchandise, les points acquis concernant ces produits seront déduits. Sauf indication contraire, l'achat d'articles lors d'opérations spéciales du type, exemples : "pour 25€ TTC d'achat recevez un bon d'achat de 5€, pour 50€ TTC d'achat recevez un bon d'achat de 10€, pour 100€ TTC d'achat recevez 15€, "x"% de remise pour l'achat d'article sur une plage horaire, 10% de remise à partir de 30€ d'achat, 15% de remise à partir de 50€ d'achat", n'ouvre pas droit à l'octroi de points de fidélité.

### RESPONSABILITE DU TITULAIRE DE LA CARTE - RESPONSABILITE BRICORAMA

Le titulaire de la carte est responsable de l'utilisation de la carte. En cas de perte ou de vol, il devra avertir rapidement la société BRICORAMA pour clôturer son compte. La société BRICORAMA se réserve le droit de mettre fin à tout moment à l'opération carte BRICOBONUS, d'en modifier ou remplacer tout ou partie des offres par d'autres mécanismes ou mesures. Tout titulaire de la carte BRICOBONUS a droit sans formalité, aux nouveaux avantages pouvant être créés pendant la durée de validité de sa carte.

### GESTION DES POINTS FIDELITE

Les points fidélité sont gérés par le service relation clientèle qui octroie à chaque client un compte de points sur la base des achats effectués avec son numéro de carte. Dans le cas où vous effectuez des achats dans différents magasins participant à l'opération le même jour, votre compte point sera actualisé le lendemain.

En cas de contestation, seules les informations contenues dans la base de données du service sont reconnues comme véritables. Toute réclamation devra être adressée, dans les 30 jours qui suivent l'achat, à :

BRICORAMA service relation clientèle Bricobonus, 21 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94120 Fontenay sous bois

## DUREE DE VALIDITE DE LA CARTE - RENOUELEMENT

La carte BRICOBONUS est une carte de fidélité personnelle. Elle est gratuite. Elle est acceptée dans tous les magasins du groupe BRICORAMA participant à l'opération. Pour bénéficier de points, il suffit de la présenter à votre passage en caisse. Les points cumulés du 1er janvier au 31 décembre sont valables jusqu'au 30 novembre de l'année suivante. Après cette date les points non utilisés du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente, ainsi qu'avec un achat sur l'année en cours mais n'atteignant pas un seuil de déclenchement d'un bon d'achat, sont irrémédiablement perdus. Les bons offerts sont valables 90 jours à compter de la date d'émission. Ils ne peuvent en aucun cas donner lieu à un remboursement en numéraire. BRICORAMA se réserve le droit de modifier, suspendre à tout moment les avantages relatifs à la carte BRICOBONUS conformément à la loi en vigueur.

## COÛT DE LA CARTE

La carte BRICOBONUS est délivrée gratuitement.

## SANCTIONS

Tout usage abusif ou frauduleux de la carte est passible des sanctions prévues par la loi.

## INFORMATIQUE ET LIBERTES

Toutes les informations recueillies lors de la délivrance de la carte sont nécessaires à l'attribution d'une carte, à sa gestion ou pour satisfaire aux obligations légales ou réglementaires. Elles sont destinées à BRICORAMA et ses partenaires commerciaux. Elles nous permettent également de mieux vous connaître pour adapter notre offre à vos besoins. Conformément à la loi "Informatique et Libertés du 6 janvier 1978" vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour toute demande adressez-vous à :

BRICORAMA service relation clientèle Bricobonus, 21 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94120 Fontenay sous bois.

Nous pouvons vous adresser nos offres commerciales et informations sur nos produits et services par messagerie électronique. Si vous ne le souhaitez pas, signalez-le en écrivant à :

BRICORAMA service relation clientèle Bricobonus, 21 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94120 Fontenay sous bois

Vous pouvez également à tout moment demander à ne plus recevoir de propositions par courrier électronique en vous désabonnant sur le site internet de BRICORAMA, [www.bricorama.fr](http://www.bricorama.fr) et à chaque fois qu'un courrier électronique vous est adressé en activant le lien situé en fin de message.

Toute utilisation de la carte vaut acceptation des conditions générales de la carte BRICOBONUS.  
Effet au 2 avril 2007